

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

REUNION DU 13 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 06 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	Mme Monique FERRIER
Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	Mme Marie-France BARRIER
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
M. Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
M. Bruno BOSLOUP	

Votaient par procuration :

- M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
- Mme Agnès LAVEST (à M. Didier MATRAS)
- Mme Monique ROUGIER (à Mme Marie-Evelyne TIZORIN)
- M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
- Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)
- Mme Isabelle BRACALE (à M. Thierry TISSERAND)
- M. Julien THEILLIER (à M. Florent MONEYRON)
- Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
- M. Bernard FRASIAC (à Mme Marie-France BARRIER)

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : COMMUNICATION/ CULTURE / TOURISME – CONVENTION DE STAGE COLLEGE

COMMUNICATION/ CULTURE / TOURISME – CONVENTION DE STAGE COLLEGE

Monsieur le Président précise que le service Communication, Tourisme & Culture de la communauté de communes accueillera une stagiaire au cours de l'année scolaire 2018 - 2019.

Il s'agit de Mélina BAYLE, âgée de 14 ans, habitante à Saint Jean d'Heurs, élève en 3^{ème} à l'Ensemble Massillon à Clermont-Ferrand.

Celle-ci a fait une demande de séquence d'observation pour la semaine du 11 au 15 février 2019.

Cette stagiaire sera présente à la communauté de communes aux horaires suivants :

- Lundi et mardi : 8h30 -12h30 et 14h - 17h
- Mercredi : 9h -12h
- Jeudi et vendredi : 8h30 -12h30 et 14h – 16h

Ce stage ne sera pas rémunéré.

Par conséquent, Monsieur le Président propose à l'Assemblée de passer une convention relative aux séquences d'observation dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales avec l'Ensemble Massillon de Clermont-Ferrand

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la proposition de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 18 décembre 2018

Signé par Florent MONEYRON, Président.